

Comité de pilotage
du 4 septembre 2024, 10h-12h

Etaient présent.e.s :

Christophe Jaillet – SFA-CGT
Antonia Vitti – SFA-CGT
Laurent Van Kote - CFDT
Sébastien Duenas – SUD Culture
Marine Dardant-Pennaforte - SYNDEAC
Ludivine Ducrot - SMA
Claire Hébert - LFM
Vincent Bady - SYNAVI
Ubavka Zaric – DRAC AURA
Mila Konjikovic – Région AURA
Nicolas Riedel – AURA-SV
Marjorie Glas – coord. COREPS

1. Tour d'actualité

Christophe Jaillet (SFA-CGT) souligne que ce Comité de Pilotage se déroule sans gouvernement ni président de Région. Il se demande comment avancer sans connaître le budget 2025 ? Cela est embêtant. On assiste à des gesticulations politiques sur les déficits. 10 milliards d'euros ont été amputés sur le budget 2025. Il est difficile d'être dans la prospective.

Il souhaite par ailleurs revenir sur un épisode survenu le 9 juillet 2024 : des lectures, réunissant organisations d'employeurs et syndicats salariés, étaient prévues aux Nuits de Fourvière pour faire front contre l'extrême-droite. L'événement a été annulé en dernière minute par la direction du festival.

Claire Hébert (LFM) souhaite ajouter un contrepoint à cette histoire, dans laquelle elle n'a eu qu'un rôle d'observatrice mais le ballet de l'Opéra de Lyon jouait aux Nuits de Fourvière cette semaine-là. Les Nuits de Fourvière disent avoir souhaité privilégier des paroles d'artistes. Une prise de parole a été faite par le ballet avec le collectif XY et Rachid Ouramdame. Ça a été un moment très fort.

Vincent Bady (SYNAVI) considère qu'il est important que ce soient des artistes qui interviennent. Le public était impatient de voir les artistes se produire.

Il aimerait poser une question à la Région concernant une autre affaire qui s'est déroulée en juin. La commission pour les aides au projet aux équipes artistiques a été repoussée après le 27 juin. La plateforme avait demandé un examen rapide des dossiers, dans la mesure où les équipes sont particulièrement actives l'été. Qu'en est-il ? Faut-il attendre octobre pour le vote ?

Mila Konjikovic (Région) rappelle qu'il n'y a pas d'exécutif à l'heure actuelle. Une assemblée plénière se tiendra le 5 septembre à 10h. Le président et les vice-présidents seront nommés. Au niveau des services, la directrice de la culture a été appelée à d'autres fonctions. La directrice générale adjointe assure l'intérim. En revanche, le service spectacle vivant est enfin au complet.

Sur la question des aides au projet, elle explique que les demandes avaient été instruites et préparées pour passer en commission de juin. Cela n'a pas été le cas. Les services ont cependant demandé à ce que les compagnies puissent être informées du vote prochain des subventions. Cela a été fait pour 110 dossiers, ceux qui avaient fait l'objet d'un arbitrage. Ces dossiers seront présentés à la commission permanente d'octobre (le 11 octobre). Il y a un engagement des élus à les voter. Ils correspondent à 75% du budget global. Elle ne sait à ce jour pas si l'intégralité de l'enveloppe sera votée. L'AAP Culture en territoires passera aussi à la CP d'octobre (les demandes sont en cours d'arbitrage).

Vincent Bady (SYNAVI) rappelle que la somme globale sur l'AAP Culture en territoire n'avait pas été totalement utilisée en 2023. Sera-t-elle réaffectée sur le budget 2024 ?

Mila Konjikovic (Région) explique qu'il n'y a pas de reversement d'année en année en raison du principe de l'annualité budgétaire. Il y a la volonté à ce que tous les territoires soient servis. Les montants attribués sont assez généreux cette année par rapport aux demandes. Une majorité des projets sera aidée.

Christophe Jaillet (SFA-CGT) rappelle qu'en 2023, 800.000 euros avaient été engagés sur un budget initial de 2 millions. L'explication donnée était que l'AAP n'avait soi-disant pas été compris. Or, l'intégralité des 2 millions aurait pu être donnée. Il espère que ce sera différent cette année. Il demande à avoir les chiffres pour la plénière, le secteur a besoin de transparence.

Mila Konjikovic (Région AURA) répond que les chiffres seront donnés une fois la CP passée.

Ludivine Ducrot (SMA) prend la parole. Elle explique qu'en juin la période était compliquée. Il y a eu une prise de parole avec les autres syndicats et pas mal de lieux qui ont pris position contre le RN. La situation a été souvent compliquée avec publics, mais aussi en interne des structures. Il y a eu une prise de conscience d'un nouveau mouvement à gérer. Actuellement, la saison des festivals se termine. Côté musiques actuelles, le bilan est mitigé entre de belles saisons pour certains et des ruptures de fréquentation pour d'autres. Cette année, cela n'est pas lié aux intempéries. Elle explique également qu'elle siège au CNM au sein de la commission « restructuration économique » : de nombreuses demandes ont été déposées qui font état de gros problèmes économiques. La région AURA n'est pas épargnée. 8 dossiers concernaient AURA sur les 28 dossiers déposés. Il y avait des festivals, les lieux de production, des lieux de diffusion. De nombreux festivals d'été risquent de déposer une demande à la commission de novembre. Il faut absolument monter en charge sur la

formation et l'information concernant la gestion budgétaire. L'aide apportée par le CNM peut monter jusqu'à 200.000 euros.

Claire Hébert (LFM) demande si une différenciation territoriale est observée concernant la fréquentation.

Ludivine Ducrot (SMA) répond qu'il y a eu en effet plus de problèmes de fréquentation sur les festivals urbains. Mais d'autres éléments entrent en compte. L'économie des festivaliers entre en ligne de compte (les billetteries augmentent et le public a moins d'argent).

Claire Hébert (LFM) prend la parole conjointement avec Marine Dardant-Pennaforte pour l'USEP-SV. Elle explique que subsistent de nombreuses interrogations quant au calendrier budgétaire. Dans un contexte où les structures sont en difficulté, une meilleure lisibilité est indispensable. Les organisations craignent de retrouver des périodes où les relations tanguent entre Etat et collectivités. Le secteur a besoin d'une intelligence collective sur ces points. Les difficultés des départements et des métropoles sont alarmantes. (Cf. inquiétude sur le devenir de l'Orchestre des Pays de Savoie).

Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC) rappelle le souci également très fort des organisations d'employeurs pour les équipes artistiques. Des GT ont été mis en place pour travailler sur des engagements. Il faut faire remonter les choses via le CNPS, en lien avec les syndicats salariés. La préoccupation a été forte sur l'entre-deux tours. Les questionnements sont partagés sur les aides de la Région, l'AAP Culture en territoires, l'organigramme de la Région. Elle demande par ailleurs des informations sur l'été culturel porté par la DRAC.

Laurent Van Kote (CFDT) rappelle des choses déjà dites sur la grande inquiétude dans le secteur du spectacle vivant pour la production et la diffusion. Il salue l'initiative de la Région d'informer les structures des subventions à recevoir. Il attire l'attention des pouvoirs publics sur un besoin de clarté maximale. Ce n'est pas facile à faire mais c'est nécessaire.

Christophe Jaillet (SFA-CGT) considère que des choses devraient être discutées dans le cadre du GT Festivals. Et enfin, pour contraster avec la sinistrose ambiante, il rappelle les chiffres produits par le Datalab d'Audiens sur l'emploi et les salaires dans la région : ils sont bons contrairement aux chiffres nationaux. Seul l'audio-visuel est en baisse.

Sébastien Duenas (SUD Culture) considère que la crise politique en cours couve une crise sociale. Il y a un appel à mobilisation interprofessionnelle le 1^{er} octobre, jour du dépôt du PLF. Sud Culture a été récemment beaucoup sollicitée sur des questions de versement des salaires et de trésorerie. L'argent des collectivités tarde à être versé. Il y a un effort à envisager sur les délais de traitements des soldes.

Ubavka Zaric (DRAC) répond concernant l'été culturel et explique qu'il est trop tôt pour produire un bilan. La délégation de subvention par le ministère a été obtenue tardivement, ce qui a retardé l'engagement de subventions. Sur le budget 2025, pour l'instant, le ministère de la Culture garderait le même budget qu'en 2024. Mais cela est très hypothétique tant qu'il n'y a pas de cadrage.

Marjorie Glas (coord. COREPS) revient elle sur le Comité des COREPS qui s'est déroulé en juillet en présence de la DGCA, des référents en DRAC et des coordinateurs de COREPS. Les dernières informations sont les suivantes. Une convention collective nationale de lutte contre le travail illégal a

été signée. Le CNPS a trouvé un nouveau fonctionnement. Et les participants ont travaillé l'après-midi, en présence des directions nationales des OS et des OP à une meilleure articulation entre les COREPS et le national. Le constat global fait au niveau des COREPS est celui d'un intérêt pour ces instances mais de la nécessité de se sentir mieux entendu au national (voir CR du comité des COREPS du 12-07-24).

Antonia Vitti (SFA-CGT) aimerait que les travaux portés en COREPS et qui font l'unanimité se retrouvent dans les politiques publiques menées.

Ubavka Zaric (DRAC) rappelle que le COREPS ne peut pas se substituer au CNPS. La question est comment le CNPS s'empare des travaux du COREPS. Au niveau régional, quelque chose s'est fait avec l'expérimentation. La question qui se pose est celle de l'implication des élus et des collectivités. Or, cela demande un changement de posture et de mentalité.

Claire Hébert (LFM) explique que la maturité est très différente selon les COREPS. Il faudrait avoir une vision synthétique de ce qui se passe dans les différents COREPS.

Laurent Van Kote (CFDT) appelle à redéfinir le lien entre CNPS et COREPS.

Christophe Jaillet (SFA-CGT) dit qu'il ne faut pas oublier que le COREPS est né de la lutte et des occupations des théâtres. Ce sont des choses qui sont pensées dans l'urgence pour calmer le mouvement social. Il y a des résultats. Le COREPS eu plus de succès qu'attendu.

Ubavka Zaric (DRAC) demande à chacune des organisations présentes quelles sont leurs relations avec le CNPS.

Vincent Bady (SYNAVI) explique qu'au SYNAVI il existe un programme de réunion de suivi des COREPS. Le SYNAVI n'est pas représenté au CNPS. L'UFISC a longtemps été présent, or le SYNAVI a quitté l'UFISC.

Christophe Jaillet et Antonia Vitti (CGT) expliquent qu'à la CGT des points mensuels sont faits sur le COREPS. Et il existe des formations COREPS pour les militants. Des représentants locaux siègent aussi dans la fédération. Les relations sont donc assez fluides.

Marjorie Glas rappelle enfin les résultats de [l'enquête flash](#) portée par le GT Politiques publiques.

2. Organisation de la plénière 2024 et invitation des élus locaux à une demi-journée de réflexion

Ubavka Zaric (DRAC) explique qu'il y a un problème d'agenda avec le Forum Entreprendre dans la culture. La date devra changer.

Il est décidé d'organiser cette journée plénière de la manière suivante :

Le matin : restitution des travaux des groupes avec une feuille de route

L'après-midi : organisation de petits groupes de travail avec des élus et des agents pour mettre en débat les préconisations du COREPS

Vincent Bady (SYNAVI) considère que l'enjeu est de parler de ruralité, ce sont des gens qui ne sont pas très représentés dans les travaux du COREPS.

Ubavka Zaric (DRAC) suggère de partir du besoin des élus, de les rendre partie prenante et désireux d'y participer.

Claire Hébert (LFM) suggère de poser la question à l'AMRF ou à France urbaine. Il y a quelque chose à articuler avec les travaux d'expérimentation et le printemps de la ruralité. On n'a pas été jusqu'au bout.

Mila Konjickovic (Région) pense qu'il faut œuvrer dans ce travail à la visibilité du COREPS et des GT du COREPS.

3. Contestation de la décision du comité de pilotage de rejeter la demande du SAMUP d'intégrer le COREPS

Ubavka Zaric (DRAC) indique que la DGCA a été interrogée sur le sujet. Dans les mesures d'audience, le SAMUP n'apparaît pas. Cela ne présume pas des prochaines mesures d'audience.

Laurent Van Kote (CFDT) suggère qu'on accepte que le SAMUP participe aux travaux mais pas au Comité de pilotage.

Claire Hébert (LFM) explique que la question a été discutée en USEP-SV. Les OP décident de suivre les avis des syndicats de salariés, qui ont l'appréciation pour connaître l'implication du SAMUP dans la région.

Christophe Jaillet (SFA CGT) considère que le SAMUP aurait une légitimité en Ile-de-France mais pas en AURA, dans la mesure où le syndicat semble n'y avoir aucune activité.

Ludivine Ducrot (SMA) considère que s'il n'y a pas d'acteurs représentés dans la région, c'est questionnant.

Il est décidé à l'unanimité d'accepter la participation du SAMUP aux GT du COREPS, mais sous condition de présence d'un représentant du syndicat actif dans la région.

4. Demande d'intégration au COREPS du RNCAP au titre d'organisation invitée au sein du collège Employeurs.

L'intégration du RNCAP aux GT du COREPS est acceptée, sous les mêmes conditions que le SAMUP, à savoir avoir une activité avérée en région des représentants désignés.

5. Point, par la DRAC AURA, sur le plan « Mieux produire, mieux diffuser »

Le plan MPMD a été validé pour 1,369 million d'euros. La DRAC fournira la liste des projets aidés.

Vincent Bady (SYNAVI) demande combien de structures ont été aidées au plan régional ? Si des propositions ont été écartées ?

Ubavka Zaric (DRAC) précise que 254 projets ont été aidés au plan national. La liste régionale sera envoyée. La DGCA était décisionnaire.

6. Suivi de l'expérimentation

2 projets ont été retenus suite à l'AMI, sur les territoires de Noirétable et de Guiers. La DRAC les a rencontrés. Côté Loire Forez Agglo / Noirétable, le projet n'est pas suffisamment mature pour 2024. La DRAC leur a proposé de retravailler le projet pour 2025. Côté Guiers / Isère, c'est un tiers-lieu qui porte le projet. La DRAC a échangé à deux reprises avec des élus. Ils sont en attente de retours d'un projet plus construit pour pouvoir avancer. Quelque chose pourra être lancé dès cette année.

Le GT Politiques Publiques évoquera le sujet lors de sa prochaine réunion.

Christophe Jaillet (SFA-CGT) avait déjà exprimé en GT le fait que c'était formidable sur le papier. Mais il n'est pas étonné que les demandes soient un peu amateurs en raison de la fragilité des intercommunalités. Il faut faire confiance aux professionnels implantés sur les territoires. Il demande enfin des éléments sur le printemps de la ruralité et des renseignements sur le directeur de la DRAC : est-il en en partance ou pas ?

Ubavka Zaric (DRAC) répond que le DRAC a été renouvelé en juin pour 3 ans. S'agissant du Printemps de la ruralité, un communiqué de presse est sorti. Concernant enfin le projet de Noirétable, ce n'est pas un problème d'ingénierie, mais un manque de partage de vision entre les élus. Côté Isère, il y a une volonté des élus de travailler ensemble.

Antonia Vitti (SFA-CGT) propose que les travaux futurs du COREPS proposent une analyse comparative entre MPMD, l'expérimentation du COREPS, les VPCT. Bcp de choses se recourent. Quelle différence y'a-t-il entre tout cela ?

Marjorie Glas suggère qu'en premier lieu la DRAC éclaire ce point car c'est elle qui porte tous ces dispositifs.

Ubavka Zaric (DRAC) explique que les finalités ne sont pas les mêmes. La question est plutôt celle de l'articulation. L'expérimentation doit porter sur l'emploi artistique. MPMD interroge la manière dont les labels structurent la question de la présence artistique. Les VPCT sont moins orientés sur la création.

Claire Hébert (LFM) exprime la nécessité de saisir comment se recourent ces dispositifs.